

et des médailles accordées par l'empereur à un certain nombre de volontaires.

Les officiers de la légion sont tous en activité de service et considérés comme en mission hors cadres.

Pour la troupe, les années passées sous le drapeau pontifical comptent comme temps de service effectif.

L'uniforme est des plus élégants : pantalon rouge, avec bandes de drap bleu foncé, tombant sur la guêtre blanche ; tunique bleu foncé boutonnant droit sur la poitrine ; collet et parements jonquilles ; boutons blancs estampés en relief d'un cor de chasse ; épaulettes vertes ; shako à galons jonquille ; plumet flottant en plumes vertes ; capote.

L'armement et l'équipement sont semblables à ceux des chasseurs de Vincennes. Les officiers portent l'épaulette en argent et, comme marque distinctive dans le service, l'écharpe au lieu du hausse-col.

Dans la matinée du 15 septembre, la frégate l'*Eldorado*, partie d'Antibes, le 13, est entrée dans le port de Civita-Vecchia ayant à bord la Légion Française formée à Antibes et envoyée au service du Saint-Siège.

Des nouvelles, même officielles, constataient encore, peu de jours auparavant, qu'aucune maladie contagieuse n'existait à Antibes, et d'ailleurs la santé des volontaires, soit pendant la traversée, soit à leur arrivée, n'avait rien laissé à désirer.

Malgré un état de choses aussi rassurant, ayant appris par les dispositions des officiers de la Légion et par des dépêches télégraphiques que deux ou trois cas de choléra sporadique avaient éclaté à Antibes le jour même du départ de l'*Eldorado*, l'autorité pontificale, toujours vivement préoccupée de la santé publique, a cru devoir porter jusqu'à ses dernières limites le système de précautions adopté en pareil cas, et a ordonné que le débarquement de la Légion s'effectuerait avec la prudence requise et que l'effectif tout entier, éloigné de tout contact avec la population, demeurerait en observation pendant plusieurs jours dans de grands bâtiments récemment construits, mais dont l'aménagement n'était pas encore complet.

Toutes les autorités ont rivalisé de zèle et d'activité afin de disposer ces bâtiments aussi convenablement que possible pour le logement de la Légion, et les troupes françaises ont concouru à cette tâche avec l'empressement et le bon vouloir dont elles ont toujours fait preuve pendant leur séjour dans les Etats du Saint-Siège.

Cinq jours après, l'état sanitaire de la Légion

n'inspirait pas le moindre soupçon de maladie contagieuse. Quelques hommes seulement avaient contracté la fièvre périodique par suite du changement d'air ou pour d'autres raisons tout à fait locales.

Le 19, cependant, pour comble de précaution, une commission médicale a été envoyée de Rome sur les lieux, chargée de se rendre compte de l'état de la Légion et de prescrire les mesures à prendre.

Le 20, Mgr le vice-président de la Commission Sanitaire s'est transporté en personne à Civita-Vecchia, où, accompagné du délégué de la province et des membres de la commission, il a visité la Légion et a constaté que son état sanitaire n'inspirait pas la moindre crainte de maladie contagieuse. Six hommes seulement étaient malades : deux souffraient de rhumatisme articulaires, deux étaient atteints de fièvre gastrique, deux s'étaient blessés en tombant, et quelques autres, qui avaient eu la fièvre, étaient en pleine convalescence.

Après avoir reçu la Légion, M. le général de Courten, commissaire pontifical, a publié l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de la Légion.

« Sous peu de jours vous allez être rendus à votre destination, où des frères d'armes, défenseurs de Sa Sainteté Pie IX Pontife et roi, vous attendent à bras ouverts.

« Donés, comme l'a dit le brave général d'Aureille, des mâles vertus du soldat français, qui ne connaît pour règle de conduite que l'honneur, la bravoure et la fidélité, vous rivaliserez de zèle et de dévouement avec les autres troupes pontificales pour la défense de la personne sacrée du Saint-Père et de son pouvoir temporel.

« Votre organisation, effectuée sous les auspices du gouvernement français, avec le concours de vos généraux, et dirigée par un chef intelligent et dévoué, a eu pour résultat la formation d'un corps dont l'armée pontificale et la nation française auront lieu de s'enorgueillir, et je m'estimerai heureux si l'honneur de vous commander devait m'échoir en partage.

« Le général de brigade commissaire pontifical :  
" R. de COURTEN. »

M. le général comte de Montebello, commandant en chef du corps d'occupation, est de retour à son poste depuis mardi.

Aucun ordre n'a encore été donné, que nous sachions, quant au départ d'un second contingent